Annexe complémentaire 3 : Mesures d'évitement, réduction et compensation

MESURES D'EVITEMENT

La démarche d'évitement est celle privilégiée parmi tous les types de mesures de la séquence ERC. Dès l'origination de projet, une attention particulière a été portée au choix du site d'implantation, puis au positionnement et au dimensionnement de la centrale au regard des contraintes identifiées durant l'étude de terrain.

Description de la mesure	Enjeux	Phase
ZIP en dehors des zones de protection environnementales (ZNIEFF, Natura 2000, etc.)	➢Préservation des habitats sensibles.	Amont
Implantation de la centrale sur un terrain inexploité depuis au moins 15 ans.	➢Compatibilité avec les usages du sol préexistants.	Amont
Aucun terrassement ni défrichement	➢Destruction/dérangement d'individus/habitats.	Travaux / démantèlement
Absence d'éclairage permanent sur le site. Les interventions sur la centrale se feront au maximum pendant la journée.	➢Dérangement de la faune en présence. ➢Protection du personnel et des riverains.	Travaux / Fonctionnement / Démantèlement
Absence d'utilisation de produits phytosanitaires.	➢Destruction/dérangement d'individus/habitats. ➢Pollution.	Travaux / Fonctionnement / Démantèlement

MESURES DE REDUCTION

Description de la mesure	Enjeux	Phase
Espacement inter-tables de 2 m et inter-modules de 2 cm.	➢Ecoulement des eaux de pluie. ➢Diffusion de la lumière sous le panneau. ➢Circulation de l'air. ➢Non artificialisation du sol.	Travaux
Fixation des tables sur des longrines ou pieux battus démontables	➢Drainages souterrains (longrines) ➢Limitation de l'imperméabilisation des sols par une faible emprise au sol/ruissellement ➢Pollution/artificialisation du sol.	Travaux

	➢Tassement/excavation des sols. ➢Non artificialisation du sol. (pieux battus)	
Débroussaillement à la fauche mécanique tardive de part et d'autre de la voirie.	➢Destruction/dérangement d'habitats. ➢Diminution du risque incendie.	Fonctionnement
Modules placés à une hauteur de 1,10 m pour permettre le développement normal de la végétation en-dessous et réguler la température.	➢Ecoulement des eaux souterraines et superficielles. ➢Développement de la végétation. ➢Non artificialisation du sol.	Travaux
Remise en état du site après le démantèlement.	➢Pollution des sols et sous-sols. ➢Insertion paysagère. ➢Préservation des habitats sensibles.	Démantèlement
Mise en place d'une clôture aux mailles permettant le passage de la petite et moyenne faune.	➢Conservation et maintien des corridors écologiques existants. ➢Destruction/dérangement d'individus/habitats.	Travaux/ Démantèlement
Phasage des travaux prioritairement en dehors des périodes de fortes sensibilités (reproduction ou d'hibernation/hivernation).	➢Destruction/dérangement d'individus.	Travaux / Démantèlement
Création de voies équipées d'un revêtement perméable.	➢Pollution des sols et sous-sols. ➢Pollution des eaux souterraines et superficielles. ➢Infiltration et écoulement des eaux. ➢Artificialisation des sols.	Travaux
Installation de panneaux de signalisation afin d'indiquer aux usagers de la route communale la sortie de véhicules de chantier.	➢Cadre de vie, commodité du voisinage, santé humaine. ➢Réduire le risque d'accident ou de dérangement sur les axes de communication.	Travaux/ Démantèlement
Usage de sirènes, avertisseurs, haut-parleurs, etc. gênants pour le voisinage limité pendant le chantier à des emplois exceptionnels et réservé à la	➢Cadre de vie, commodité du voisinage, santé humaine. ➢Dérangement de la faune.	Travaux/ Démantèlement

prévention (bip de recul, etc.) et au signalement d'incidents graves ou d'accidents.		
Engins de chantier conformes avec les normes en vigueur et en bon état d'entretien	➢Cadre de vie, commodité du voisinage, santé humaine. ➢Pollution des eaux souterraines et superficielles. ➢Pollution des sols et sous-sols.	Travaux/ Démantèlement
Maintien du chantier dans un état de propreté.	➢Pollution des eaux souterraines et superficielles. ➢Pollution des sols et sous-sols. ➢Préservation des habitats.	Travaux/ Démantèlement
Pour l'ensemble des éléments du site (clôtures, postes, portails…), choix d'une couleur/teinte et d'un revêtement adaptés à l'environnement présent autour du site.	➢Insertion paysagère.	Travaux
Formation du personnel de chantier aux risques de pollutions accidentelles et aux nuisances pouvant être engendrées par l'activité de construction de la centrale.	➢Sensibilisation du personnel aux risques de pollutions accidentelles et nuisances.	Travaux/ démantèlement
Information au public par le maître d'œuvre de la période des travaux par le biais de pose de panneaux de chantier. Ces panneaux indiqueront notamment la nature des travaux ainsi que les dangers qu'ils impliquent, l'interdiction du chantier au public, la période sur laquelle ils se dérouleront, le contact des personnes à joindre en cas d'accident…	➢Sécurité. ➢Prise en compte des enjeux environnementaux et écologiques. ➢Information, sensibilisation.	Travaux/ démantèlement
Dans l'hypothèse où malgré les précautions prises, une pollution survenait, Orion Energies mettra en place un plan d'urgence de gestion de la pollution concernée.	➢Sécurité : Risque de pollution	Travaux/ Démantèlement/ Fonctionnement

Réemploi local des matériaux de terrassement excédentaires.	➢Réutilisation des matériaux locaux	Travaux/ Démantèlement

MESURES DE COMPENSATION

A l'issue de l'analyse des enjeux menée, aucune action de compensation n'est considérée comme nécessaire, étant donné que le terrain a été drainé, ne laissant pas de zone humide.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

Description de la mesure	Enjeux	Phase
Suivi régulier des impacts pendant toute la durée du projet.	➢Evaluer les impacts potentiels, positifs comme négatifs, sur l'environnement.	Travaux / Fonctionnement / démantèlement
Mise en place d'un panneau pédagogique à l'entrée de la centrale pour présenter le fonctionnement, l'intérêt et les objectifs de la centrale.	➢Cadre de vie, commodité du voisinage, santé humaine. ➢Sensibilisation, information.	Fonctionnement
Suivi du CO2 engendré	➢Mesurer le CO2 généré pendant les déplacements	Prospection/Développement/ Travaux/Exploitation